

Les réseaux sociaux au lycée Risle-Seine

Les CEMEA (Centres d'Entraînements Aux Méthodes d'Éducation Actives) sont intervenus face aux élèves de Seconde du lycée Risle-Seine afin de les sensibiliser sur l'utilisation des écrans et en particulier sur les risques que comportent les réseaux sociaux. " **L'objectif est d'amorcer des discussions au sujet des usages et des risques des écrans avec les élèves. On souhaite informer et non faire la morale sur ce qui est légal ou non, notamment sur les dangers que peuvent représenter les réseaux sociaux via les arnaques ou le harcèlement. Filmer une bagarre, par exemple, est puni par la loi française**", explique Léo Jarossay, animateur.

Afin de prendre conscience des limites imposées par la loi, les élèves ont participé à plusieurs ateliers sous forme de jeux. Des images leur ont été proposées afin de constater leur réaction face à différentes situations. Léo ajoute : " **Nous travaillons aussi sur le jugement d'une personne à travers sa photo de profil, cela leur permet de comprendre que tout va très vite sur les réseaux et que l'habit ne fait pas le moine.**"

Margot et Lola, élèves en 2GATL ont participé au dispositif : " **On a appris quand même de nouvelles choses et c'était amusant. C'est important d'informer sur ce qui n'est pas légal car beaucoup de gens se comportent mal sur les réseaux. Nos comptes sont exclusivement privés, on maîtrise ce qu'on publie et les gens qui peuvent voir nos publications.**"



La CEMEA intervient en lycée pour informer sur les limites entre la morale et la loi sur les réseaux sociaux.